

OFFRE D'EMPLOI **CONTRAT D'APPRENTISSAGE**

SECTEUR **INDUSTRIE ENERGÉTIQUE**

AVANT LE **4 JUIN**



OFFRE N°

44623

SECTEUR

INDUSTRIES DE FABRICATION: MAINTENANCE

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

2 AN(S)

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

ENGIE RECRUTEMENT DU 7 AU 11 JUIN 2021

LIEU

RÉGION IDF

POSTULEZ AVANT LE

04/06/2021

PRISE DE POSTE

01/09/2021

CONTACT

Jean Marie FRANCOISE
jmfrancoise@cnam.fr
06 92 82 32 21

STANDARD
02 62 15 00 00

Technicien de Maintenance des Equipements Industriels H/F

DESCRIPTIF

Vous êtes intéressé.e par la transition énergétique et climatique et cherchez à en faire votre métier ? Rejoignez le CFA d'ENGIE et préparez sous contrat d'apprentissage le Bac Pro MEI Maintenance des Equipements Industriels. Vous assurez la maintenance préventive et corrective des installations industrielles en respectant les règles de santé et de sécurité, les normes de qualité et de protection de l'environnement. Vous participez à l'amélioration de matériel existant et à la mise en oeuvre de nouveaux équipements.

PROFIL RECHERCHÉ

| | |
|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NIVEAU : | CAP/BEP ou équivalent |
| DIPLOME REQUIS : | CAP Froid et climatisation |
| EXPÉRIENCES : | Expérience professionnelle non exigée Goût pour les métiers techniques et sensibilité aux questions environnementales Port d'équipements de protection Sens du service client |
| COMPÉTENCES : | |
| FORMATION MIN ACCEPTÉ : | cap ou classe de seconde |
| FORMATION MAX ACCEPTÉ : | bac |
| LANGUE(S) : | aucun |
| INFORMATIQUE : | aucun |
| PERMIS : | |

EXIGENCE(S)

Engagement sur la totalité du contrat Projet professionnel motivé

RÉMUNERATION

Salaire BRUT: 1476 € Mensuel

AIDES DU CNARM



Billet d'avion aller + transfert



Allocation d'arrivée de 300€



Aide à l'hébergement 2 mois



Indemnité forfaitaire de 500€



Prime d'installation de 400€



Indemnité complémentaire selon la situation